

**MISSION PERMANENTE  
DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
AUPRÈS DES NATIONS UNIES**



46 E. 74th STREET  
NEW YORK, NY 10021  
TEL: (212) 717-5555  
FAX: (212) 717-4492

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE  
MONSIEUR LAURENT GBAGBO  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
DEVANT LA 62<sup>ÈME</sup> SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

*Vérifié au prononcé*

*New York le 26 septembre 2007*

**Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de  
Gouvernement,**

**Monsieur le Secrétaire Général,**

**Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,**

**Excellences, Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi, tout d'abord de saluer notre Secrétaire général, Monsieur Ban Ki-Moon, pour la qualité du travail abattu en si peu de temps, à la tête de l'Organisation des Nations Unies. Je voudrais sincèrement le féliciter et l'encourager pour sa bonne lecture des problèmes actuels du monde.

C'est la première fois que je prends part à l'Assemblée générale des Nations Unies, depuis sept ans que je suis à la tête de la Côte d'Ivoire. Comme vous le savez, je me suis pleinement consacré au règlement de la crise qui secoue mon pays et qui a tant mobilisé la communauté internationale ces cinq dernières années. Ma présence, aujourd'hui à New York, à cette tribune, est la meilleure illustration du climat d'apaisement qui règne aujourd'hui en Côte d'Ivoire, après la signature de l'Accord politique de Ouagadougou issu du dialogue direct entre l'État et l'ex-rébellion.

Cet Accord a été entériné par le Conseil de sécurité des Nations Unies qui a adopté, à l'unanimité de ses membres, la Résolution 1765.

Je voudrais saluer et remercier, au nom du peuple de Côte d'Ivoire, tous ceux qui ont aidé à cette évolution positive :

- Les pays membres du Conseil de sécurité des Nations Unies ;
- Les pays membres du Conseil de Paix et sécurité de l'Union Africaine ;

- Tous les pays de l'Union Africaine ;
- Les pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)

Je remercie particulièrement les chefs d'Etat dont l'implication personnelle a été décisive dans le règlement de la crise ivoirienne.

- Le président Thabo M'Beki, médiateur dans la crise ivoirienne, désigné par l'Union Africaine ;
- Le président Blaise Compaoré, facilitateur du dialogue direct inter-ivoirien, en sa qualité de président en exercice de la CEDEAO.

Nous avons constaté que malgré les efforts déployés durant quatre années par la communauté internationale, le processus de paix était bloqué et le pays se trouvait dans l'impasse. C'est pourquoi, le 19 décembre 2006, j'ai proposé à mes compatriotes un plan de sortie de crise articulé autour de cinq points :

- L'instauration d'un dialogue direct avec la rébellion en vue du désarmement et de la réunification du pays ;
- La suppression de la zone de confiance ;
- La création d'un service civique national ;
- L'amnistie générale ;
- La mise en place d'un programme d'aide au retour des déplacés de guerre.

Ce plan était fondé sur l'expérience des solutions envisagées jusque là et partait d'une approche différente, en vue d'obtenir

l'appropriation complète du processus de paix par les Ivoiriens eux-mêmes.

J'ai donc engagé le dialogue direct avec la rébellion. Nos discussions, placées sous la facilitation du président Blaise Compaoré, se sont déroulées au Burkina Faso, le pays voisin ; le pays d'Afrique de l'Ouest qui a les liens les plus forts du point de vue de l'histoire et de la sociologie avec la Côte d'Ivoire. Elles ont abouti à la signature, le 04 mars 2007, de l'Accord politique de Ouagadougou.

Conformément à cet Accord, un nouveau gouvernement a été formé. Il est dirigé par le chef de l'ex-rébellion, Monsieur Guillaume Soro.

Avec ce gouvernement, nous avons enregistré d'importants progrès en peu de temps :

- Un Centre de Commandement Intégré (CCI), regroupant des militaires des Forces Armées Nationales et ceux de l'ex-rébellion, a été créé le 16 mars 2007. Il a pour mission de mettre en place une force mixte chargée d'assurer la sécurité et la libre circulation des personnes et des biens sur tout le territoire national ;
- Une ordonnance d'amnistie générale a été prise le 11 avril 2007 ;
- Le désarmement a effectivement commencé avec le bûcher de la paix organisé le 30 juillet 2007 à Bouaké ;
- Le redéploiement de l'administration et la réinstallation des magistrats sur l'ensemble du territoire sont effectives ;
- Un plan de retour des déplacés de guerre est mis en place ;

- Les audiences foraines, en vue de l'identification des populations et de la mise à jour des listes électorales ont démarré hier mardi 25 septembre 2007.

Ainsi donc, nous faisons de grands pas sur la voie de la paix depuis l'Accord de Ouagadougou.

La leçon que je tire de cette expérience du « Dialogue direct » entre les autorités étatiques et la rébellion, m'amène à inviter la Communauté internationale à privilégier les solutions de terrain dans le règlement des conflits ; l'ONU, à New York, devant s'organiser pour veiller à l'application des solutions retenues par les parties en conflit.

### **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

La Côte d'Ivoire va sortir de la crise, la Côte d'Ivoire sort de la crise. Elle a besoin, aujourd'hui plus que jamais, du soutien de la communauté internationale pour construire la paix et la stabilité à l'intérieur de ses frontières et dans la sous région Ouest-africaine.

Dans ce contexte, compte tenu du climat d'apaisement qui règne dans le pays, je souhaite que les Nations Unies revoient à la baisse l'indice de sécurité ; la phase 3 ne correspondant plus à la réalité.

Dans le même esprit, avec la mise en œuvre de l'Accord de Ouagadougou, la Côte d'Ivoire est aujourd'hui réunifiée et il appartient donc à l'Etat d'assurer l'ordre et la sécurité publique sur toute l'étendue du territoire national. L'Accord prévoit explicitement que dans le cadre du redéploiement de l'Administration, les forces de l'ordre accompagnent le processus en sécurisant les personnels administratifs ainsi que les populations d'accueil.

Je voudrais donc plaider ici solennellement la levée partielle de l'embargo sur les armes afin de permettre à l'Etat ivoirien de remplir sa mission de protection des personnes et des biens.

Par ailleurs, et toujours dans le contexte actuel de réconciliation nationale, les Ivoiriens demeurent préoccupés par le maintien des sanctions individuelles infligées à certains de nos compatriotes.

Depuis l'Accord Politique de Ouagadougou, ces jeunes gens s'impliquent corps et âmes dans la recherche de la paix. C'est pourquoi, je demande formellement à l'ONU et cela dans l'esprit et la lettre de l'Accord Politique de Ouagadougou, entériné par la Résolution 1765, la levée des sanctions infligées à BLE Goudé Charles, DJUE Eugène et FOFIE Kouakou.

### **Excellences, Mesdames et Messieurs,**

La Côte d'Ivoire est certainement un pays solide et notre gestion des finances publiques a permis de faire fonctionner l'Etat ivoirien et d'assurer le minimum de bien-être aux populations ; mais la persistance de la crise a fini par réduire les ressources financières de l'Etat et par mettre à mal son équilibre financier.

Je demande de l'aide aujourd'hui pour me permettre de financer les actions liées directement au règlement de la crise :

- Le Service Civique ;
- Les audiences foraines ;
- Les élections générales ;
- Le retour des déplacés de guerre ;
- Et, de façon générale, la Consolidation de la paix.

Mais, au-delà de ces actions à court et à moyen terme, la Côte d'Ivoire a besoin de l'aide internationale pour renforcer les bases d'une reprise économique plus vigoureuse sur le long terme. Nous avons à réhabiliter et à renforcer nos infrastructures communautaires. Nos écoles, nos centres de santé ont subi les dégâts de la guerre. Nous devons réhabiliter et renforcer nos infrastructures économiques : les routes, les voies ferrées, les installations électriques et d'adduction d'eau durement éprouvées par la crise.

### **Excellences Mesdames et Messieurs,**

Tous les observateurs et tous les acteurs de la crise ivoirienne s'accordent à dire que les élections constituent la finalité du processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire.

La tenue d'élections transparentes, libres et ouvertes à tous est non seulement une exigence de ma culture politique mais aussi et surtout une nécessité démocratique :

- Les élections sont un moyen de bonne gouvernance. J'ambitionne de faire de mon pays, la Côte d'Ivoire, un Etat moderne, c'est à dire un Etat dans lequel le peuple désigne ses dirigeants au moyen d'élections justes et transparentes. Des élections démocratiques constituent donc pour nous une nécessité pour la modernisation de la vie politique de notre pays ;
- Les élections constituent aussi une nécessité pour la relance de notre économie. Nous devons absolument organiser les élections prochaines en Côte d'Ivoire et les réussir pour redonner confiance aux opérateurs économiques du pays et d'ailleurs ;
- Les élections constituent encore une exigence pour la stabilité de notre pays et de la sous-région. Il convient d'organiser rapidement des élections pour conférer la légitimité politique permettant à ceux qui exerceront le

pouvoir d'Etat de stabiliser le corps social en Côte d'Ivoire et de garantir la relance économique en Afrique de l'Ouest ;

- Les élections constituent enfin un impératif constitutionnel. Selon notre Constitution, lorsque des circonstances exceptionnelles rendent impossible l'organisation des élections, comme c'était le cas avant la réunification du pays, toutes les institutions de la République ne fonctionnent plus qu'en vue des élections. C'est pourquoi il nous faut rapidement organiser les élections pour sortir d'une situation certes constitutionnelle mais exceptionnelle.

Pour toutes ces raisons, j'invite de cette tribune des Nations Unies, tous nos amis à travers le monde, mais aussi et surtout, les hommes et les femmes politiques de mon pays, les Ivoiriens et toutes les populations vivant en Côte d'Ivoire à s'engager dans le processus de paix.

Je les invite à s'investir entièrement dans le processus électoral en cours, à contribuer, chacun à son niveau, à la réconciliation nationale et à la consolidation de la paix.

Que Dieu nous bénisse.

Je vous remercie.-/